

# POTINS DE BARS n° 15

Édités par nos soins. Direction de la publication Bertrand CAGNIART

Juin 2017

[Mairie.bars24@orange.fr](mailto:Mairie.bars24@orange.fr)

<http://www.barsenperigord.fr>

## BREVES INFOS

### Plan canicule

En complément à l'affichage qui a été fait aux lieux habituels, nous rappelons que le plan canicule est relancé du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées, peuvent se faire inscrire (en téléphonant à la Mairie) sur un registre permettant l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

### CONTENEURS ENTERRES

Les travaux concernant la pose des conteneurs enterrés auront lieu du 1<sup>er</sup> au 3 août 2017. Réalisés par l'entreprise Lagarde et Laronze, ils se situeront au lieu-dit « les quatre chemins » sur l'espace de stockage des matériaux de voirie. Des informations complémentaires seront données à l'occasion de leur mise en service.

La gestion des ordures ménagères étant dorénavant de la compétence communautaire, ils sont pris en charge par le Communauté de communes.

### DECHETTERIE DE THENON

HORAIRES D'OUVERTURE A compter du 1er mars 2017

LUNDI 10h à 12h 14h à 17h

MARDI 14h à 17h30

MERCREDI 10h à 12h 13h30 à 17h30

JEUDI 14h à 17h30

VENDREDI 10h à 12h 13h30 à 17h30

SAMEDI 10h à 13h

### ARRIVEE DE LA FIBRE...un peu de patience !



**Notre commune a la chance d'être parmi les premiers bénéficiaires du déploiement de la fibre optique pour l'optimisation du débit internet. Les travaux ont eu lieu au printemps et, depuis Thenon une fibre a été enterrée jusqu'au bourg.**

Ces travaux sont réalisés pour permettre d'attendre le déploiement du FTTH (fibre jusque chez l'habitant).

Les travaux terminés (génie civil et fibre optique), il reste encore une phase que maîtrise Orange pour la mise en service du dispositif.

Nous pensons que, compte tenu des délais légaux auxquels s'ajoutent la fourniture et la mise en place du matériel par Orange, les effets se feront sentir en fin d'année 2017 ou au tout début 2018.

Mais là, seul Orange est compétent pour cette mise en service et la rapidité de sa mise en œuvre.

Toutefois il est recommandé à ce moment-là, de faire remplacer leurs anciennes BOX pour du matériel plus récent chez l'opérateur.

#### SERVICE DES CARTES D'IDENTITE :

Nous rappelons que depuis le 15 mars les pré-demandes de carte d'identité se font en ligne via internet sur le site <https://www.ants.gouv.fr>.

La Mairie se tient à votre disposition pour vous aider à créer votre compte si besoin. Subventionnés par la Préfecture, nous avons acquis un ordinateur dédié à ces opérations. Par contre il est obligatoire de se rendre ensuite à MONTIGNAC pour finaliser la demande (signature, empreintes,...).

Le conseil municipal sera appelé à signer une pétition des Maires ruraux de France qui s'opposent à ce recul du service public.

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNE : [www.barsenperigord.fr](http://www.barsenperigord.fr)

# CET ETE...

## PETANQUE

**TOUS LES JEUDIS...**



Nouvelle activité de l'association ARTCODA, la pétanque sera à l'honneur tout au long de l'été. Rencontres amicales ouvertes aux amateurs qui ne recherchent pas la performance mais l'envie de partager un moment de détente. Bien sûr, pas de lot à gagner, pas de classement mais une saine émulation avant de se retrouver autour d'une boisson fraîche. Rendez-vous tous les jeudis de l'été à 16 heures devant la salle des fêtes de BARS.

## SPECTACLE GAULOIS

La onzième édition du spectacle gaulois proposé par le comité des fêtes « BARS ATTAQUE » comprendra 4 représentations en nocturne sur la place des noyers.

**VENDREDI 30 JUIN 22H00**  
**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUILLET 22H00**

**VENDREDI 7 JUILLET 22H**  
**SAMEDI 8 JUILLET 22H00**

**ENTREE GRATUITE**  
(participation volontaire dans le chaudron magique... !)



## 13 JUILLET... BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE



Le « bistrot gourmand », le comité des fêtes « BARS ATTAQUE » et la municipalité se sont regroupés pour organiser ensemble une fête du 14 juillet. Sur la place des noyers, une piste de danse sera installée et un orchestre musette animera tout ou partie de la nuit du 13 à l'occasion de la fête nationale.

**A 23 heures tirage du feu d'artifice.**  
**BUVETTE ET RESTAURATION**  
(grillades/frites) sur place

# ... à BARS



**VIDE  
GRENIER**

**DIMANCHE  
27 AOÛT  
8 heures-18  
heures**

Le comité des fêtes  
« BARS ATTAQUE »  
organisera son

traditionnel vide grenier au cœur du village entièrement réaménagé. De la place de l'église à la salle des fêtes en passant sous la place ombragée des noyers de nombreuses places pourront être mises à disposition aux « brocanteurs » amateurs. **Prix du mètre linéaire 2€.** **Restauration sur place et buvette.**

Réservation obligatoire au 05/53/05/86/18 ou 06/18/42/34/37 ou encore sur [mairie.bars24@orange.fr](mailto:mairie.bars24@orange.fr).

## UN ETE EN MUSIQUE AU BAR DE BARS.....



**Samedi 22 juillet** TEXAS  
LINE Country Rock

**Vendredi 4 août** OPEN MIKE

**Samedi 5 août** BROUILLAC BLUES  
BAND (british blues)

**Samedi 12 août** TEXAS LINE

**Samedi 19 août** TRIO GIVONE +  
OLIVIER LECLERC (Jazz) : exceptionnel  
hommage à Stéphane Grapelli et Django

**Vendredi 1er septembre** OPEN MIKE

**Samedi 2 septembre** BARS ON FIRE (Rythm n' Blues)



## **LES AMIS DE L'HARMONIUM : LA GERBAUDE 14 AOÛT 2017**

Une soirée riche en couleurs, saveurs et bonne humeur !

La composition du menu vous sera communiqué ultérieurement mais, sachez, que comme à l'accoutumée, vous ne manquerez de rien ! Il s'agit bien d'un vrai repas campagnard comme ceux que l'on organisait jadis à la fin des travaux des champs et, mais vous le saviez déjà, tout est préparé à la ferme par nos soins !

La soirée sera animée par nos vieux amis Pierrrot Rabagnac et les Valettoux.



# CA S'EST PASSE A BARS



## **MAISON DITE « maison PHILIS »**

La maison inhabitée sise entre la nouvelle mairie et la place restaurée du restaurant et de la salle des fêtes, suite à une délibération du conseil municipal du 13 décembre 2016 a été achetée par la commune le 1<sup>o</sup> mai. Cet achat s'est fait sous la forme d'un prêt vendeur (sans intérêts) pour un montant de 55 000€ payable en 8 annuités de 6875€.

Trois pistes sont envisagées portant sur la création d'un gîte de groupe pour une douzaine

de lits et la création à l'étage d'une salle de réunion, de conférences voire d'activités associatives. Mais cette liste n'est pas exhaustive.

A l'automne, une réunion publique sera organisée pour faire visiter cette acquisition et entendre les éventuelles idées que vous pourriez avoir en tenant compte des contraintes réglementaires.

## **CEREMONIE DU 8 MAI**

Une trentaine de concitoyens ont entouré le conseil municipal et le porte-drapeau « Titi » MERGNAT à l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Ce sont nos jeunes qui ont déposé la gerbe au pied du monument aux Morts avant de se recueillir et d'entonner la Marseillaise.

Notre village peut être fier de cet attachement au nécessaire devoir de mémoire.



## **ENREGISTREMENT ET CONCERT EN L'EGLISE**

L'association Le Vallon de SERGEAC, qui développe une musique sacrée acoustique a investi l'Eglise le temps d'un enregistrement d'un CD. En remerciement, elle a offert un mini concert qui a surpris les spectateurs.

Enchantés de la qualité acoustique du lieu, les musiciens envisagent d'organiser une rencontre internationale du 20 au 23 septembre 2018. Ateliers, concerts,

discussions sont au programme.

## **DEFIBRILLATEUR :**

La commune vient de faire l'acquisition d'un défibrillateur qui sera prochainement installé sur un mur extérieur de la Mairie. Les nombreuses activités qui réunissent beaucoup de monde au centre bourg nous ont incité à nous doter de ce matériel qui permet de sauver nombre de vies. Une première équipe de volontaires a suivi une information à son utilisation au cours d'un stage à Grange d'Ans. Dès qu'il sera installé une formatrice municipale fera des sessions d'information pour toutes personnes intéressées : si l'utilisation en est simple, des gestes précis doivent être cependant acquis.